



## Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

---

### BANCS D'ÉCOLE

Durant la rénovation de l'école primaire du village, la Commission de rénovation de l'école primaire d'Alle change petit à petit son mobilier scolaire.

De ce fait, en accord avec l'Autorité communale, elle propose à ses citoyens ou anciens élèves d'acquérir des bancs d'école gratuitement dans la limite des stocks disponibles ; ils seront à venir chercher à l'école.

Si vous désirez acquérir un banc d'école, nous vous proposons de vous annoncer en remplissant le coupon-réponse ci-dessous.

Nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais.

Merci d'avance de votre intérêt et meilleures salutations.

Commission de rénovation  
de l'école primaire



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse Mail : .....

Téléphone : .....

**Banc :**    **simple**                       **double**

A renvoyer au Secrétariat communal, Commission Rénovation Ecole,  
Place de la Gare 1, 2942 Alle

## **INFORMATION SUR LE PROJET D'INSTALLATION DE L'ANTENNE SWISSCOM À ALLE**

Le Conseil communal souhaite porter à la connaissance de la population les éléments suivants concernant le projet d'installation d'antenne Swisscom sur le territoire communal.

Quatre antennes, appartenant aux opérateurs téléphoniques traditionnels, sont installées depuis des années sur le territoire communal, plus précisément sur les silos de Landi ArcJura, direction Miécourt. Ces antennes ont été érigées conformément à l'obtention de grands permis qui, à l'époque, n'avaient soulevé aucune contestation. Elles sont toutes équipées pour diffuser de la technologie 3 et 4G, permettant à tout utilisateur de téléphones et autres tablettes portables d'être connecté en tout temps sur le territoire communal.

En début d'année, Swisscom a pris contact avec l'Association du Centre Sportif dans le but d'étudier les sites potentiels susceptibles d'accueillir une antenne à l'Ouest du Village destinée à l'installation et au renforcement du système de communication mobile 4G. La démarche, présentée au Conseil Communal, a fait l'objet de débats au sein de l'exécutif qui ont abouti à un préavis favorable des autorités, préavis conditionné à l'installation d'une antenne 4G uniquement, technologie admise et acceptée par la population. Dans son préavis, l'autorité communale ajoute que tout passage de la technologie 4G à 5G doit faire l'objet d'une procédure de grand permis. A aucun moment, le Conseil Communal n'a préavisé favorablement l'installation d'une antenne 5G sur le site du Centre Sportif.

L'exécutif entend organiser une assemblée extraordinaire sur la question de la 5G, une fois le rapport de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) rendu public en principe pour la fin de l'année. A cette occasion, le Conseil communal souhaite donner une information la plus complète possible et ouvrir un débat objectif alors que le sujet est très technique et les enjeux sécuritaires très importants, potentiellement stratégiques à l'échelle nationale.

-----  
Nous remercions chacun-e de son attention.

CONSEIL COMMUNAL